

- 17 : le massif des Calanques



La calanque de Sugiton

Les communes

dans les Bouches-du-Rhône

Aubagne

Cassis

Carnoux-en-Provence

La Penne-sur-Huveaune

Marseille

Au Sud de Marseille, un vaste espace montagneux littoral sépare la vallée de l'Huveaune de la mer.

Ce paysage minéral et tourmenté est exceptionnel. Les masses compactes des reliefs pyramidaux qui dominent l'Huveaune s'opposent à la dentelle déchiquetée et vertigineuse des falaises et des aiguilles des calanques.

L'unité de paysage inclut l'ensemble de ces reliefs et les îles ainsi que le bassin littoral de Cassis enclavé entre les contreforts urgoniens des Calanques et la falaise sombre du cap Canaille.

Superficie :	210 km ²
Dimensions :	21 km d'Est en Ouest 10 km du Nord au Sud
Altitude maximale :	610 m, au Mont Saint-Cyr
Altitude minimale :	0 m, niveau de la mer
Population :	environ 860 000 habitants

Premières impressions

Jouxtant l'unité du bassin de Marseille et sa conurbation, le massif des Calanques tranche avec la ville par son ambiance désertique.

Un chaos de roches blanches aveuglantes sous le soleil, déchiquetées en dentelles de pierre, constitue un site âpre et grandiose.

La violence des formes et des couleurs saisit le visiteur : le blanc des reliefs est magnifié par le contraste avec le bleu du ciel et plus encore avec celui de la mer, variant de l'outremer au turquoise.

On peine à penser que ce monde aride et désert ait pu être verdoyant avant les ravages des incendies successifs.

Le parcours des lieux dément vite la première impression d'uniformité. Les échancrures des calanques sont chaque fois différentes.

Dans un tel désert de pierre, inhospitalier, les quelques modestes cabanons de pêcheurs serrés au creux des calanques surprennent le visiteur.

Bleu du ciel et de la mer, émeraude des calanques, blanc, gris, ocre rosé des falaises ; brun du vignoble l'hiver, jeux des verts, tendre, doré et rouges des vignes ; stries régulières des terrasses vers Cassis ; vert sombre des cyprès et des pins ; gris, jaune et vert des garrigues piquetées de fleurs au printemps...



Vers Sormiou

Regards sur le massif des calanques

Ce désert est aujourd'hui relatif : en fin de semaine les randonneurs, grimpeurs et autres amoureux de la nature investissent les lieux... Ce mouvement a été initié dès 1879 dans ce paradis de l'escalade.

Les peintres

Au XIX^{ème} siècle, les peintres de l'Ecole Provençale du Paysage furent attirés par les Calanques avant que leurs successeurs ne se tournent vers l'Estaque.

Ainsi, Marius Engalière, Auguste Aiguier, Paul Guigou s'expriment au travers d'une peinture sensible et encore romantique, tandis qu'Adolphe Monticelli oscille entre impressionisme et expressionisme, puis Othon Friez et André Derain ouvrent la voie au fauvisme et au cubisme.

A la fin du XIX^{ème} siècle, Michelin s'inspire d'un cirque de falaises pour peindre les décors du second volet de la Tétralogie de Wagner ; ce site devient "le cirque des Walkyries".

Les écrivains

Rimbaud a chanté la rivière souterraine de Port-Miou.

Les îles du large ont inspiré les poètes, telle Maire pour Elzéard Rougier.

Gaston Rebuffat déclare :

"Depuis mon enfance, je suis venu ici des centaines de fois, jamais sans un petit tressaillement, sans un instant d'émotion".

Les légendes

Ces sites sauvages ont inspiré de multiples légendes parmi lesquelles celle de la Fontaine d'Ivoire qui est une des versions de la fondation de Marseille, celle du fortin de Morgiou, prétendument construit par les Anglais et dont Bonaparte aurait essuyé le feu, celle, tragique, de Port-Miou et du pêcheur génois.



Emile Loubon, le col de la Gineste, 1857 - Musée Granet, Aix-en-Provence

L'unité de paysage du Massif des Calanques

Légende de la carte



Limites de l'unité de paysage

• Le massif des Calanques compose un paysage minéral et végétal caractéristique d'une géomorphologie et d'une climatologie conditionnant un milieu xérique original.

L'empreinte humaine reste discrète bien que ces espaces aux portes de la ville soient intensément pratiqués. Le paysage humanisé, structuré par les aménagements ruraux et urbains, se situe en périphérie.

Outre cette distinction entre espaces humanisés et espaces sauvages, l'unité est organisée selon les caractères géomorphologiques et les rapports des paysages à la mer.

• L'unité de paysage est délimitée par le cap Croisette, à l'Ouest, et le cap Canaille à l'extrémité des crêtes dominant la baie de Cassis, à l'Est, et par la vallée de l'Huveaune, au Nord.

Le massif des Calanques comprend : le massif de Marseilleveyre, le mont Puget, le Devenson, le massif de Sormiou-Morgiou-Sugiton, la Gardiole, le plateau de Carpiagne, le massif de Saint-Cyr et le bassin de Cassis.



Limite de sous-unité de paysage

1. Le massif de Marseilleveyre
2. Le massif de Sormiou - Morgiou
3. Le mont Puget, Le Devenson
4. Le cirque de la Gardiole
5. Le bassin de Cassis
6. Le plateau de Carpiagne
7. Le massif de Saint-Cyr
8. Les îles



Espace de transition, frange,

Les espaces de transition avec les unités voisines sont :

• au Nord, l'urbanisation des vallons ouverts sur Marseille et sur la vallée de l'Huveaune. Le massif ferme l'horizon au Sud de la ville.

• au Nord-Est, les reliefs de piémont avec l'unité Castillon-Cuges et le massif de la Sainte-Baume.

• à l'Est, le versant Ouest de la chaîne des Baous de Cassis figure la limite visuelle entre l'unité du massif des Calanques et celle de la baie de La Ciotat.



Limite visuelle majeure



Limite visuelle secondaire



Horizon

Les sous-unités de paysage



Le littoral du massif de Marseilleveyre : le cap Croisette et l'île Maire



L'Escalette

1. Le massif de Marseilleveyre

Situé à l'Ouest du massif des Calanques, il se caractérise par ses vallons enchevêtrés de part et d'autre du cap Croisette. La côte occidentale fait partie de l'unité de paysage du bassin de Marseille.

Le sommet de Marseilleveyre culmine à 435 m. Il permet de découvrir un large panorama, du Rhône au Ventoux et jusqu'au Canigou aperçu par réfraction quelques heures par an.

A l'Ouest et au Nord, la ville s'immisce dans les reliefs au creux des vallons et jusque sur le rivage avec les hameaux de cabanons des calanques.

Le mont Rose domine la calanque de la Madrague et son pittoresque port de pêche ainsi que la calanque de l'Escalette et les ruines d'une usine de traitement de plomb. Les bâtiments de pierre du XIX^{ème} siècle forment un site très pittoresque avec l'arrière-plan de garrigue et les falaises calcaires.

Au Sud, le rivage déchiqueté de caps et de criques dialogue avec la dentelle des falaises des îles proches. Ce paysage exceptionnel est le refuge des amoureux de la mer, installés dans les cabanons au creux de Callelongue et des Goudes.



Dans le massif de Sormiou-Morgiou



Le littoral Sud-Est, le cap Devenson et Castel-Vieil

2. Le massif de Sormiou-Morgiou

De profondes vallées viennent butter sur la ligne de crête principale. Elles se prolongent vers le Sud-Est en calanques somptueuses que l'on découvre depuis un linéaire de sentiers en belvédère.

Le paysage du rivage est multiple : aiguilles de calcaire plongeant dans la mer, promontoires effilés, criques inattendues, dalles ensoleillées, lames vertigineuses des falaises battues par la mer...

Des cabanons de pêcheurs se nichent au creux des criques avec leur parure végétale riche de couleurs.

3. Le mont Puget, Le Devenson

Point culminant de la chaîne littorale des Calanques, la puissante masse pyramidale du mont Puget, entassement de barres calcaires blanches striées du vert sombre des reboisements en pins, marque l'horizon au Sud de Marseille.

A ses pieds, la cuvette de Luminy, ancien domaine devenu campus universitaire dans les années 1970, est l'un des seuls sites urbanisés du massif.

La façade littorale, suite de vallons et d'éperons, de lames et de falaises vertigineuses, dont Le Devenson ou la Grande-Candelle, plonge dans la mer du haut de ses 400 m .

Les sous-unités de paysage



Le rivage à Castel-Vieil

4. Le cirque de la Gardiole

Depuis le mont Puget, une crête orientée Ouest-Est individualise un vaste cirque, succession de vallons et de plateaux rocheux débouchant sur le rivage en falaises et calanques.

Le plateau de Castel-Vieil s'inscrit en belvédère au-dessus de l'exceptionnelle calanque d'En-Vau.

Les pointes de Port-Pin et de Cacaou ensèrent entre leurs rives abruptes des eaux turquoise aux reflets changeants.

Ces calanques se prolongent vers l'intérieur en vallons encaissés, en gorges hérissées d'aiguilles et couronnées de bosquets de pins d'Alep.



Le bassin de Cassis vu depuis le rebord du plateau de Carpiagne à l'Ouest

5. Le bassin de Cassis

Le paysage est exceptionnel. Une couronne de crêtes, d'abrupts et de barres calcaires domine un versant pentu. Les restanques plantées de vignes forment des stries. L'ensemble plonge dans la mer par la falaise vertigineuse au cap Canaille. En piémont se déroule une plaine littorale viticole. Le creux de la baie est urbanisé ; c'est le village de Cassis resserré autour du port. La colline du château et ses versants instables, les plages bordées d'un riche tissu pavillonnaire, des jardins à la végétation exubérante, des chemins traversiers encadrés de hauts murs, structurent le rivage.

Au Nord, l'horizon est bloqué par un cirque de collines boisées, entaillées par la coupe grise d'une ancienne exploitation de marnes et par la tache claire d'une carrière de granulats. L'autoroute en belvédère balafre le haut versant Nord-Est. A l'Ouest, le rebord du plateau de Carpiagne domine la ville. Depuis la route des crêtes du cap Canaille, la vue embrasse le bassin puis le littoral des calanques jusqu'aux îles.



Le bassin de Cassis vu depuis la route des crêtes du cap Canaille à l'Est



La baie de Cassis, le cap Canaille, les Calanques, les îles

Les sous-unités de paysage

6. Le plateau de Carpiagne

La partie centrale du massif constitue un vaste plateau karstique, à la végétation rase, ponctué de pins d'Alep et de chênes verts, encadré au nord par les versants de garrigue du Massif de Saint Cyr, et au sud par l'ubac de la crête de la Gardiole.

Paysage caractéristique, parcouru par la route Marseille-Cassis, qui franchit à l'Est le col de la Gineste, offrant un magnifique panorama sur Marseille.

Site peu pénétrable; le camp militaire occupe l'ensemble des espaces au nord, se découvre par les pistes et ouvrages isolés, à la faveur des vues lointaines permises par la planéité.

7. Le massif de Saint-Cyr

Une topographie massive, succession de pyramides calcaires couvertes d'une garrigue rase, prolonge le mont Puget et ferme la vallée de l'Huveaune. Le versant d'ubac est sombre, austère, mité en piémont par un pavillonnaire insidieux vers La Penne-sur-Huveaune et Marseille. Il est entaillé par des exploitations de carrières.

Face à Marseille, le mont Saint-Cyr, excavé par la carrière de Saint-Tronc domine les faubourgs Sud-Ouest de la ville. Le pavillonnaire et les grands ensembles grimpent à l'assaut des versants, paysage spectaculaire de barres et de tours au pied de la montagne, comme à la Rouvière.



L'île Tiboulon et le cap Croisette



L'île Maire et le rocher de Tiboulon depuis l'Escalette en été

8. Les îles

Le paysage littoral est animé par l'archipel de Riou ; ses échancrures immaculées font face aux caps et aux criques des calanques. Les îles sont le prolongement du paysage minéral du massif avec une spectaculaire topographie d'écaillés, de falaises, d'aiguilles perçant les flots et le blanc éclatant des calcaires joue avec les bleus intenses de l'eau et des cieux.

L'ambiance est désolée, les rochers arides et tourmentés sont battus par les vents et les vagues.

Les îles forment un premier horizon dialoguant avec les cabanons des criques.

Les silhouettes emblématiques de l'île Maire et du rocher de Tiboulon prolongent le massif des Calanques au bout du cap Croisette vers la rade de Marseille.



Les îles de Jarre, de Calseraigne et de Riou depuis le cap de Callelongue en hiver

Les structures paysagères identitaires



Le rivage à Sugiton

Un paysage géomorphologique exceptionnel

Le relief du massif des Calanques est structuré par une épine dorsale orientée Est-Ouest qui s'élargit à hauteur du plateau de l'Homme-Mort. La côte est abrupte, ciselée par les échancrures profondes d'une vingtaine de vallons submergés. Les calanques sont ces rias creusées par de petits fleuves côtiers il y a 30 000 ans et envahies par la mer 10 000 ans avant JC après la 4ème glaciation, lorsque le niveau des eaux marines s'est élevé de 70 m.

Le massif des Calanques se prolonge dans la mer par un chapelet d'îles.

Le calcaire urgonien, dense et fin, présente une blancheur et une dureté à l'origine de la hardiesse des reliefs et de leur luminosité. La présence de faciès dolomitiques explique la variété des formes et les plateaux ciselés de lapiaz.

Tout un réseau souterrain de grottes et d'avernes a été créé par les eaux pénétrant par les nombreuses diaclases.



Dalle redressée et aiguille de calcaire urgonien



Falaises, garrigue rase, pins d'Alep, un paysage caractéristique des Calanques

Le paysage végétal spontané

Le romarin et la bruyère multiflore sont présents sur calcaire marneux tandis que le chêne kermès prédomine sur calcaire compact, remplacé par le brachypode rameux dans les secteurs en régression.

La strate arborescente très éparse et localisée dans certains fonds de vallons est dominée par le pin d'Alep.

Ce couvert végétal n'en reste pas moins d'une extrême richesse botanique. Plus de 700 espèces y ont été identifiées au sein des groupements littoraux, des groupements des éboulis et des groupements des crêtes ventées. Dont 58 reliques du Tertiaire devenues des raretés et 14 espèces d'orchidées.

L'équilibre écologique est particulièrement précaire.



Pins prostrés sur éboulis calcaire

Les structures paysagères identitaires



Vignoble de Cassis

Le paysage humanisé

Aucun centre villageois aggloméré, aucune présence humaine permanente ne trouble le cœur des reliefs.

Quelques calanques servaient d'abri aux pêcheurs qui y construisirent des cabanons, resserrés en hameaux au bord de l'eau... Ainsi à Callelongue et aux Goudes, à Sormiou et à Morgiou. Ce sont aujourd'hui des résidences secondaires.

Le campus de Luminy, aux immeubles éclatés en unités diffuses dans un parc, investit le piémont Ouest du Puget. Le camp militaire de Carpiagne s'insère sur le plateau.

Cassis et son port pittoresque sont environnés de résidences, de jardins et d'un terroir viticole très vivant.

Sur les hauteurs Nord-Est du plan de Carpiagne, Carnoux, créé dans les années soixante, se présente comme un assemblage de pavillons et d'immeubles bas sans grâce. Cassis et Carnoux sont les seuls villages de l'unité.

Sur le littoral Est, les sites pittoresques de la Madrague de Montredon et les vallons urbanisés de la Cayolle et des Baumettes caractérisent la frange urbaine de Marseille.



Cabanons à Callelongue



La Madrague en piémont de Marseilleveyre



Soir d'hiver aux Goudes, mars 2005

Les enjeux paysagers : la sensibilité et la dynamique du paysage

Les mutations du paysage

Un paysage végétal dégradé

Autrefois le massif était couvert d'une forêt de chênes verts surmontant une strate arbustive de filaires, d'alaternes, avec des lianes comme la clématite, le smilax, le chèvrefeuille. L'exploitation abusive pour la production de charbon de bois, les ravages des troupeaux et plus récemment les incendies successifs ont irrémédiablement ruiné cette couverture végétale. Le point de non-retour a été atteint.

La végétation est présente par taches d'où la dénomination de faciès en "peau de léopard" donnée à cette garrigue. L'aridité est prégnante, conséquence de précipitations très faibles et du déboisement.

Une image identitaire source d'une forte attractivité

La très forte pression touristique sur le littoral et au coeur du massif entraîne une surfréquentation, source de conflits d'usage, de dégradation des milieux et d'érosion du site liés au piétinement ainsi qu'aux déchets laissés sur place.

Les conséquences sur le milieu naturel et le paysage sont importantes dans ces espaces fragiles.

Elles sont liées à la pratique de l'espace : problèmes de stationnement de véhicules, de surfréquentation des sentiers littoraux et des sites, d'accès aux falaises pour l'escalade et aux criques l'été par les plaisanciers.

Elles nécessitent la réalisation d'aménagements pour l'accueil du public, pour l'orientation avec une signalétique adaptée, pour l'encadrement des parcours, pour le recueil et l'élimination des déchets.

La densification de l'habitat résidentiel en périphérie fait disparaître toute transition entre la ville et l'espace naturel et induit des pressions sur les limites extérieures du site.

Les dégradations sont les plus importantes sur les espaces périphériques, au contact des espaces urbanisés avec les zones de piémont sensibles.

Elles sont liées :

- à l'urbanisation diffuse,
- aux carrières en activité,
- aux lignes électriques,
- aux friches industrielles,
- aux dégradations provoquées par la fréquentation : aires de stationnement, cheminements...

Cependant, le massif des Calanques est dans sa partie la plus identitaire et la plus sensible entièrement préservé de l'urbanisation et des changements d'affectation par :

- l'application de la Loi Littoral,
- des protections au titre des sites et des paysages,
- des protections au titre des monuments historiques,
- des protections au titre des espaces et des milieux naturels.

Les sites et le patrimoine remarquables

L'ensemble de l'unité de paysage est remarquable.

On peut cependant reconnaître plus particulièrement :

1. Le littoral Ouest et Sud de Marseilleveyre : *La Madrague, l'Escalette, Callelongue, les Goudes. (commun avec l'unité de paysage du bassin de Marseille).*
2. Les calanques : *la Madrague, Sormiou, Morgiou, Sugiton, En Vau, Port Pin.*
3. Les aiguilles, les falaises, les cirques et les lames rocheuses plongeant dans la mer : *les Walkyries, le Devenson, la Grande Candelle, les caps, le plateau de Castel-Vieil, l'Eissadon et le vallon de l'Oule...*
4. Les îles.
5. Le site de Cassis.
6. Le cap Canaille (commun avec l'unité de paysage de la baie de La Ciotat).
7. Le site du fortin de Morgiou.
8. La Bastide et le parc de la Campagne Pastré (commun avec l'unité de paysage du bassin de Marseille).

Images d'évolutions du paysage 1997-2005



Callelongue en juin 1997



*Callelongue en mars 2005
une permanence dans la composition du paysage*

Les enjeux paysagers : la sensibilité et la dynamique du paysage

→ Les facteurs de sensibilité pour les enjeux paysagers

Sensibilité visuelle

• Le massif ferme l'horizon Sud du bassin de Marseille. Les versants périphériques et les crêtes sont bien visibles depuis celui-ci ainsi que depuis la vallée de l'Huveaune et le massif du Garlaban.

Les calanques composent le paysage littoral du Sud de la rade de Marseille.

La perception visuelle depuis les lointains sur les versants périphériques de l'unité de paysage est donc étendue.

• Les relations de covisibilité du massif des Calanques avec son environnement sont très importantes et sont sources d'enjeux paysagers majeurs :

- depuis Marseille et la rade, avec une grande sensibilité des versants et des piémonts de Marseilleveyre entre Montredon et Vaufrège,
- depuis la vallée de l'Huveaune, avec les versants d'ubac du massif de Saint-Cyr-Carpiagne,
- depuis la mer avec les reliefs littoraux au Sud Est de la rade de Marseille et avec les versants autour du bassin de Cassis.

• La traversée de l'unité de paysage par la RD 56 offre des vues rasantes sur la plaine du Ris, le Mussuguet et le vallon de la Gineste, ainsi que des panoramas sur Marseille depuis le col de la Gineste et sur Cassis et le cap Canaille depuis le col des Terrasses.

Sensibilité écologique

Le milieu naturel est exceptionnel par sa grande richesse écologique terrestre comme marine.

Des ambiances particulières, des sites d'un grand pittoresque

• L'espace est resté sauvage mis à part les cabanons agrégés autour des criques : les Goudes, Callelongue, Sormiou, Morgiou, l'Escalette, Port Miou ..., autant de lieux magiques et originaux, objets d'une pratique sociale respectueuse de l'environnement.

L'étendue et la concentration de ce paysage bâti doit rester à l'échelle des sites.

• Les terrasses viticoles, au pied de la falaise du cap Canaille et les versants du Baou de la Saoupe jusqu'au Pas d'Ouillier, fermant le paysage de Cassis présentent un caractère particulier.

Le petit bassin de Cassis constitue une respiration dans ce massif aride et désert. Des restanques sculptent les versants pour permettre la culture de la vigne.

Les sites sont extrêmement sensibles

Les fortes pentes, des abrupts et des affleurements rocheux sont synonymes d'une grande sensibilité à l'érosion et des secteurs d'instabilité sur les versants.

Le couvert végétal est très sensible à l'incendie et au piétinement

Le contact immédiat entre des zones urbanisées et ces espaces fragiles, aggravé par la surfréquentation, accentue le risque d'incendie.

Le massif est dans sa totalité d'une extrême sensibilité vis à vis de l'implantation d'éoliennes.

Les sites et les monuments protégés

La protection des monuments historiques, loi de 1913

Cassis : - Hôtel Désiré-de-Moustier (Hôtel de Ville), monument classé,
- Fontaine des Quatre-Nations, monument inscrit.

Marseille : - Grotte Cosquer, monument classé.

La protection des sites et des paysages, loi de 1930

Cassis : - Vieux château et ses abords, site inscrit,
- Port et ses abords, site inscrit,
- Baie de Cassis, frange littorale, site inscrit,
- Cap Canaille et ses abords, site inscrit.

Cassis et Marseille : - Massif des Calanques - Saint-Cyr, site classé,
- Ensemble des Calanques et leurs abords y compris les îles
et îlots avoisinants, sites inscrits.

Marseille : - Forêt domaniale de la Gardiole, site classé,
- Archipel de Riou, site inscrit.

Typologie des enjeux prioritaires légende de la carte



→ **Limite de l'unité de paysage**

Maintien de la qualité paysagère et des structures identitaires

→ **Sites remarquables :**

1. Le littoral Ouest et Sud de Marseilleveyre : la Madrague, l'Escalette, Callelongue, les Goudes
2. Les calanques : la Madrague, Sormiou, Morgiou, Sugiton, En-Vau, Port-Pin
3. Les aiguilles, falaises, cirques, lames, plongeant dans la mer : les Walkyries, le Devenson, la Grande Candelle, les caps, le plateau de Castel Vieil, l'Eissadon et le vallon de l'Oule...
4. Les îles
5. Le site de Cassis et la plaine viticole
6. Le cap Canaille
7. Le site du fortin de Morgiou
8. La bastide et le parc de la Campagne Pastré



→ **Village remarquable**



→ **Châteaux, monuments remarquables**



→ **Secteurs à enjeux paysagers prioritaires**

- L'ensemble de l'unité de paysage



Préservation de la qualité de la perception visuelle

→ **Maintien des perspectives majeures, Point de vue remarquable**



→ **Route en belvédère ou maintien de la qualité des grands panoramas,**



Valorisation, requalification paysagère

→ **Résorption des points noirs paysagers**



→ **Contrôle de la dispersion du bâti**



→ **Franges et transitions de l'urbanisation avec ses abords ruraux ou naturels**



→ **Entrée de village, abords routiers, zone d'activités**



CARTE

Les orientations pour la préservation de l'identité paysagère

- Les Calanques et l'archipel de Riou bénéficient d'une politique d'acquisition foncière émanant de l'Etat, des Collectivités Locales, et du Conservatoire du Littoral.
- Une structure de gestion coordonnée sous la forme d'un Groupement d'Intérêt Public (GIP) a été mise en place à titre provisoire, en attendant une structure définitive de type Parc National ou Réserve Naturelle.
- Cette structure spécifique est chargée de la surveillance, du nettoyage, de la sensibilisation et de la gestion des espaces naturels, au regard d'une fréquentation forte en toute période de l'année, sur les domaines terrestres et marins.

Les politiques d'aménagement et les projets marquants dans le paysage, connus en 2005

